

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Victor Hugo - CPGE - PCSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Victor Hugo - CPGE - PCSI	Jury par défaut	Tous les candidats	90	1054	849	641	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des sciences et des mathématiques ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en physique-chimie, mathématiques et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

Les résultats obtenus dans les spécialités et options scientifiques ont une importance essentielle dans le classement des candidats. Les bulletins sont examinés avec attention.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les différentes disciplines enseignées sont les Mathématiques, la Physique, la Chimie, les Sciences Industrielles, l'informatique les Lettres, Langue vivante 1 et 2.

Le volume horaire des cours est d'environ 30 heures hebdomadaires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont séparés en plusieurs groupes :

- Groupe A : élèves d'un lycée français ou de l'AEFE en gestion directe, ayant suivi la spécialité mathématiques en première générale, un enseignement de mathématiques en terminale générale (spécialité ou option mathématiques complémentaires), et la spécialité physique-chimie en première générale.
- Groupe B : élèves scolarisés dans le supérieur titulaire d'un baccalauréat français ayant les mêmes caractéristiques que ceux du groupe A.
- Groupe C : élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire ou supérieur étranger.
- Groupe D : autres profils.

Les dossiers des groupes A et B sont pré-classés suivant un score basé sur les résultats académiques. Le profil de référence est celui d'un candidat ayant suivi les spécialités mathématiques et physique-chimie en terminale. Dans ce cas, le score est calculé ainsi :

- Mathématiques : coefficient 10, dont 40 % pour l'épreuve terminale du baccalauréat, 40 % pour le contrôle continu (CC) de terminale et 20 % pour le CC de première ;
- Physique-chimie : coefficient 10, calculé de la même manière ;
- Français : coefficient 2, dont 25 % pour l'épreuve écrite de baccalauréat, 25 % pour l'épreuve orale, et 50 % pour le CC de première ;
- Philosophie : coefficient 1 (note de CC de terminale) ;
- LVA : coefficient 3, dont 67 % pour le CC de terminale et 33 % pour le CC de première.

Les candidats ayant suivi un autre parcours voient ces coefficients adaptés pour les matières scientifiques d'intérêt pour la filière. Les notes des matières littéraires sont traitées de la même manière. Le coefficient global des matières scientifiques reste égal à 20, et prend en compte les notes de mathématiques, physique-chimie, SI et NSI lorsqu'elles sont disponibles. Les notes de la spécialité SVT et de l'option mathématiques expertes ne sont pas prises en compte.

En cas de redoublement en classe de première ou de terminale, les notes de la deuxième année sont prises en compte.

Chaque dossier est ensuite étudié en détail par deux enseignants, qui proposent indépendamment l'acceptation, le rejet, ou l'étude du dossier en commission. Outre le score précédemment calculé, le parcours plus précis du candidat, ses motivations, les appréciations des professeurs quant au sérieux et à l'investissement ainsi que le contenu de la fiche avenir sont examinés. Si les avis des deux enseignants diverge ou que l'un au moins demande l'étude en commission, la décision est prise collectivement en commission de recrutement. Les dossiers retenus sont alors classés selon le score précédemment calculé.

Les dossiers du groupe C sont étudiés au cas par cas et sont ajoutés à la fin de la liste d'admission lorsqu'ils semblent permettre les études dans la filière.

Les dossiers du groupe D sont rejetés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avoir de bons résultats et de bonnes appréciations sur les bulletins (moyenne et classement) est indispensable pour être admis en PCSI.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les disciplines scientifiques présentes dans la filière PCSI	Notes de mathématiques, de physique-chimie, des spécialités Sciences de l'Ingénieur et/ou NSI.	Mathématiques, physique-chimie, spécialités SI et/ou NSI : Note obtenue au baccalauréat dans l'enseignement de spécialité, notes de 1ère et terminale dans l'enseignement de spécialité. Maths : notes de l'option mathématiques complémentaires, éventuellement les notes de l'option mathématiques expertes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité rédactionnelle	Qualité de la rédaction des parties rédigées du dossier	Activités et centres d'intérêt, projet de formation motivé	Complémentaire
Savoir-être	Régularité et assiduité dans le travail	Capacité à fournir des efforts	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale et progression des notes	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations du projet de formation	Projet de formation motivé.	Projet de formation motivé. Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique	Inscription à un concours scientifique (concours général, olympiades). Autres activités en lien avec les sciences.	Activités et centres d'intérêt, projet de formation motivé.	Complémentaire

Signature :

Jean BROYER,

Proviseur de l'établissement Lycée Victor Hugo